

DOSSIER de CANDIDATURE aux épreuves d'entrée en formation au DEJEPS Spécialité Perfectionnement Sportif Mention HANDBALL Session 2018/2020

Identification du candidat :

NOM : **Prénom :**
Nom de jeune fille :
Date et lieu de naissance : le [] [] [] à :
Adresse :
CP : Ville :
☎ : [] [] [] [] [] Portable : [] [] [] [] []
Mél :@.....
Nationalité :
Situation de famille : célibataire marié(e) pacsée divorcé(e) veuf(ve) / nombre d'enfants : ...



Situation au regard de l'emploi :

Etes-vous :
Salarié(e) Type de contrat : (CDI, CDD, CAE, CUI, etc.)... Handicapé(e)
Adresse employeur :
Demandeur d'emploi inscrit : depuis le :
N° identifiant :
Sans emploi non inscrit oui non
Serez-vous étudiant durant la formation oui non
Bénéficiaire du RSA oui non
Durée totale de votre **expérience professionnelle ou non** (y compris travail saisonnier, bénévolat, intérim) :
Prise en charge envisagée pour votre formation :
Régime de **sécurité sociale** auquel vous êtes affilié(e) :
A la **caisse** de (ville, département) :
A quel **titre** (personnel, ayants droit, étudiant...) :
N° de sécurité sociale : [] [] [] [] [] [] [] []

ATTENTION : Si vous êtes inscrit(e) à la Sécurité Sociale Etudiante, il vous faudra à partir du 31/12/2014 vous inscrire à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de votre domicile habituel.

Niveau d'études ou de formation :

Niveau V : Brevet des collèges
Diplômes acquis Niveau atteint
Précisez :
Niveau V : BEP
Diplômes acquis Niveau atteint
Précisez :
Niveau IV : Baccalauréat
Diplômes acquis Niveau atteint
Précisez :
Niveau III : DEUG -DUT
Diplômes acquis Niveau atteint
Précisez :
Niveau II : Licence
Diplômes acquis Niveau atteint
Précisez :
Niveau I : Master, DESS, Doctorat, ...etc
Diplômes acquis Niveau atteint
Précisez :

Diplôme sportif :

BAPAAT Date :
TC 1 Date :
BEES 1 Précisez :
BP JEPS Précisez :
DE JEPS Précisez :
AUTRES Précisez :
Activités socio-culturelles : (BAFA, BAFD, BASE...)
.....

**DOSSIER A RETOURNER AU PLUS
TARD le JEUDI 31 MAI 2018
au CREPS de
BORDEAUX-AQUITAINE**

Investissement dans le milieu sportif

Club d'appartenance : _____

Structure d'accueil pour le temps "en entreprise" : _____

Nom du Président : _____ Téléphone : _____

Mél : _____ @ _____

N° de licence : _____ (Joindre obligatoirement la photocopie)

Ligue : _____

Etes-vous titulaire du niveau Animateur : oui non Année d'obtention : _____

Etes-vous titulaire de l'entraîneur Régional : oui non Année d'obtention : _____

Etes-vous titulaire de l'entraîneur Interrégional : oui non Année d'obtention : _____

Si oui merci de préciser la mention :

Etes-vous titulaire d'une carte d'Arbitre : oui non Niveau : _____ Année : _____

Etes-vous titulaire du Tronc Commun du Brevet d'Etat :

1^{er} degré oui non

2^{ème} degré oui non

Avez-vous une perspective d'emploi à l'issue de la formation : oui non

(Précisez le nom de l'employeur potentiel et le profil du poste) : _____

Conditions d'inscription

➔ **Etre âgé(e) de 18 ans** au moins à l'entrée en formation

➔ **Etre capable de justifier** d'une expérience d'encadrement en responsabilité en handball, pendant au moins trois saisons sportives dans les cinq dernières années, (fournir attestation d'encadrement en responsabilité en handball pendant 450 H, délivrée par le directeur technique national),

Est dispensé de la vérification de cette exigence préalable, le candidat titulaire de l'un des diplômes suivants :

- le brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré option handball ;
- le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité activités sports collectifs, mention handball ;
- l'un des diplômes fédéraux d'éducateur, d'éducateur jeunes ou d'entraîneur interrégional adultes, entraîneur interrégional jeunes, entraîneur interrégional enfants de la fédération française de handball, et titulaire de l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ;
- le sportif de haut niveau en handball inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle du sport mentionnée à l'article L.221-2 du code du sport.

➔ **Etre titulaire** soit de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours, soit de l'Attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1). L'attestation d'initiation aux alertes et aux premiers secours effectuée lors de l'appel de préparation à la défense n'est pas valable.

Je soussigné(e), _____ déclare sur l'honneur que :

- j'ai pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
- les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables,

et sollicite mon inscription aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation au
DE – JEPS mention HANDBALL organisées les 19 et 20 juin 2018.

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).

Fait le : _____

Signature du (de la) candidat(e) :

Tests de sélection

Les tests de sélection auront lieu au CREPS de BORDEAUX le 19 et 20 juin 2018.

1 - Epreuve écrite durée : une heure trente

L'épreuve écrite porte sur les connaissances générales de l'activité handball à travers ses acteurs, ses composantes et leur interaction (joueurs, entraîneurs, arbitre, spectateurs, terrain et son environnement, capitaine, dirigeants ...).

Elle permet d'évaluer chez un futur titulaire d'une qualification professionnelle de niveau III les capacités du candidat à s'exprimer par écrit, à structurer sa réflexion et à argumenter ses propositions.

2 - Epreuve d'entretien sur dossier durée : 30 minutes

L'exposé et l'entretien s'effectuent en abordant les 3 thématiques suivantes :

- le curriculum vitæ du candidat,
- son projet professionnel et personnel,
- le compte rendu et l'analyse critique de son expérience.

Date du positionnement et de la formation

Positionnement : du 21 au 22 juin 2018

La formation se déroulera entre le 10/09/2018 et le 31/05/2020 et comprend :

- 700 h de formation en centre au CREPS de Bordeaux Aquitaine à Talence (dont 180h en Formation Ouverte et à Distance (FOAD))
- 500 h de stage

Tarifs de la formation

Frais d'inscription : 30 € (non remboursables)

Coût de la formation : 6 405 €

Le tarif peut varier en fonction des prises en charges financières et des allègements proposés aux candidats.

*Différents dispositifs en vigueur dans le domaine de la formation professionnelle permettent aux stagiaires de bénéficier de prises en charge ou d'aides. Le service financement des formations du CREPS se charge d'étudier la solution la plus adaptée à chaque cas. Il est conseillé de contacter : **Mme JARCZYNSKA Emilie** au 05.56.84.80.59 mél : jarczynka.emilie@gmail.com*

Les stagiaires souhaitant bénéficier d'éventuelles aides financières doivent impérativement commencer leurs recherches dès le retrait de ce dossier d'inscription.

Restauration possible sur place.

Pas d'hébergement au CREPS mais diverses possibilités à proximité.

Le dossier d'inscription est à retourner **COMPLET**
au CREPS de BORDEAUX-AQUITAINE
653 Cours de la Libération – 33405 TALENCE Cedex
au plus tard le jeudi 31 mai 2018

 : **Secrétariat du service formation** : 05.56.84.80.56

Mél : jarczynka.emilie@gmail.com

RECAPITULATIF DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

ATTENTION : Aucun dossier incomplet ou posté après la date de clôture des inscriptions sera pris en compte.

- Attestation justifiant d'une pratique en club de trois saisons sportives au cours des cinq dernières années (fournir attestation délivrée par le directeur technique national de handball).
- Attestation du Président de la structure où se déroulera l'alternance.
- Photocopie soit de l'attestation de formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1). **L'attestation d'initiation aux alertes et aux premiers secours effectuée lors de l'appel de préparation à la défense n'est pas valable.**
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du handball **datant de moins de 3 mois.**
- Deux exemplaires de votre Curriculum Vitae détaillé précisant notamment votre expérience et éventuellement pédagogique.
- Une lettre de motivation.
- 3 photos d'identité portant votre nom et la formation suivie au dos (dont une collée ou agrafée sur la 1^{ère} page)
- Un chèque daté et signé, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du CREPS de BORDEAUX, d'un montant de **30,00 €** pour les frais de candidature (non remboursables)
- Une photocopie de votre attestation d'assuré(e) social(e) **en cours de validité** (*document papier à demander à votre caisse maladie ou téléchargeable sur le site Internet www.ameli.fr*). **La carte n'est pas recevable.**
- Si vous êtes français(e) deux copies recto verso (signées) de votre **carte nationale d'identité** ou passeport **en cours de validité.**
- Si vous êtes étranger(e), une photocopie de votre titre de séjour **en cours de validité.**
- Une attestation d'assurance** individuelle-accident et responsabilité civile (*à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule*) couvrant vos dommages personnels, vos actes durant les épreuves de sélection et, en cas d'admission, durant toute la formation (*activités sportives, déplacements, etc.*).
- 4 enveloppes :**
 - 1 enveloppe format 22,8 x 32,5 affranchie au tarif en vigueur et **portant votre adresse**
 - 1 enveloppe format 22,8 x 16,2 affranchie au tarif en vigueur et **portant votre adresse**
 - 2 enveloppes format 22 x 11 affranchies au tarif en vigueur et **portant votre adresse**
- Un **Relevé d'Identité Bancaire** (à titre de garantie de paiement pour le CREPS).
- Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.

Pour les candidats salariés :

- Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation

Pour les candidats étudiants :

- Copie de la carte d'étudiant(e)

Pour les français de moins de 25 ans :

- Certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense. (Excepté pour les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1985).

DE – JEPS MENTION HANDBALL

**CERTIFICAT MEDICAL
DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Je soussigné(e), Docteur _____

demeurant _____

CERTIFIE AVOIR EXAMINE

M _____ né(e) le [_____] [_____] [_____]

demeurant : _____

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la pratique et à l'encadrement du HANDBALL.

Observations éventuelles : _____

Fait à : _____ Le _____

Signature et cachet du médecin

« LE PARCOURS DE CITOYENNETE » ou « SE FAIRE RECENSER EST OBLIGATOIRE »

Dans le cadre de la professionnalisation des armées décidée par le président de la République, et pour remplacer le Service Militaire obligatoire, la loi du 28 octobre 1997 a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes Français, garçons et filles.

Cette réforme a institué un nouveau «**Service National**» en instaurant un véritable «**parcours de citoyenneté**» néanmoins **le service national est suspendu et non supprimé.**

Son objectif est simple :

- Susciter **une prise de conscience collective des devoirs** que tout citoyen a, envers l'effort de défense nationale.
- La participation, aujourd'hui à la défense nationale, se traduit par les 3 étapes du «parcours de citoyenneté».
 1. L'enseignement de défense
 2. Le recensement
 3. La **Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)**

Jusqu'à l'âge de 25 ans les jeunes doivent communiquer leur adresse à l'organisme du service national dont ils dépendent.

1) L'enseignement de défense pendant la scolarité.

**Première étape obligatoire du « parcours de citoyenneté »,
l'enseignement de Défense a été prévu par la loi
dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère}.**

Cette sensibilisation au devoir de Défense partie intégrante de l'enseignement civique, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective. Il revient aux enseignants de conduire son cycle librement, tout au long de l'année scolaire. En outre, cet enseignement de Défense doit être complété, dans les cours d'Education **Civique, Juridique et Sociale (ECJS)** des classes de 1^{ère} et de terminale.

**En effet, la formation civique des élèves exige une réflexion
sur la politique de défense, sur les conditions de la sécurité,
et la diversification des menaces dans le monde d'aujourd'hui.**

2) Le recensement obligatoire pour tous, filles et garçons de nationalité française, dès l'âge de 16 ans.

A la mairie du domicile, démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape dans le «parcours de citoyenneté»

Depuis le 1 janvier 1999, tous les jeunes Français garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette **obligation légale** est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. La mairie (ou le consulat) délivre une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** qu'il est primordial de conserver précieusement. En effet, cette attestation est réclamée pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée).

Les données issues du recensement facilitent l'inscription sur les listes électorales, à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies et jusqu'à l'âge de 25 ans.

3) La Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) :

**Troisième étape du « parcours de citoyenneté »,
la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) est obligatoire
pour les garçons et les filles entre la date du recensement et l'âge de 18 ans.**

A l'issue du recensement, chaque jeune français est convoqué par le Bureau du service national ou le centre du service national dont il dépend, selon son souhait à l'une des trois dates qui lui ont été proposées, sur un des sites près de chez lui.

La JAPD est une journée qui permet de rappeler à chacun que la liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, militaires et civils qu'offre aujourd'hui la Défense aux jeunes.

Opportunités professionnelles mais également opportunités d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront « s'ils le souhaitent » lors de cette journée obtenir des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptées (éducation nationale, Missions Locales, dispositif Défense deuxième chance). Un module de secourisme dispensé par la Croix Rouge a été intégré à la journée. Si le site le permet, une visite découverte du milieu militaire est organisée.

En fin de journée, un **CERTIFICAT DE PARTICIPATION** est remis. Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est requis jusqu'à l'âge de 25 ans pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Après l'appel de préparation à la défense, les jeunes peuvent effectuer une "préparation militaire", d'une à quatre semaines effectuées dans les forces armées. Ils peuvent aussi devenir réserviste et participer à des activités de défense, en conciliant vie civile et vie militaire.

Les jeunes français peuvent également effectuer un volontariat militaire ou un engagement dans les armées ou la gendarmerie nationale afin d'acquérir une première expérience professionnelle.

**DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE,
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
MENTION HAND BALL**

**PROJET PROFESSIONNEL
ET
EXPOSE DES MOTIVATIONS**

**SERVANT DE BASE
AU POSITIONNEMENT**

NOM : _____ **PRENOM :** _____

PARCOURS SPORTIF

LES SPORTS PRATIQUES : (occasionnellement ou régulièrement; licencié ou non)

.....
.....
.....
.....

PRATIQUE DU Hand Ball :

Club d'origine (formateur) et Ligue :

Nombre d'années de pratique :

Niveau de pratique atteint

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Départemental | <input type="checkbox"/> Régional | <input type="checkbox"/> National |
| <input type="checkbox"/> Sélections nationales | <input type="checkbox"/> International B | <input type="checkbox"/> International A |

Palmarès : titres sportifs obtenus et années / performances: (les plus significatifs)

.....
.....
.....
.....

Etes-vous ou avez-vous été inscrit sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau ?

- oui non

Catégorie :

PARCOURS DE FORMATION INITIALE

NIVEAU DE FORMATION INITIALE ATTEINT :

La formation initiale correspond à la scolarité obligatoire et les différents cursus qui la prolonge, avant toute entrée dans la vie active ou la vie professionnelle.

CURSUS LE PLUS ELEVE DANS CHAQUE NIVEAU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE	ANNEE	DIPLOME OBTENU Oui /Non	CONNAISSANCES ACQUISES DANS DES DISCIPLINES PARTICULIERES, UTILES A L'ENCADREMENT TIR SPORTIF Ce que je sais

PARCOURS PROFESSIONNEL

CHRONOLOGIE DU PARCOURS PROFESSIONNEL :

Reconstituez ici votre histoire professionnelle, en partant de la dernière partie de vos études (secondaires ou supérieures) ou de vos premières formations professionnelles.

EMPLOIS	ANNEE	FONCTION Intitulé du poste	MISSIONS Tâches à accomplir (ce que je devais faire)
Emploi N°1			
Emploi N°2			
Emploi N°3			

PARCOURS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

Vos expériences d'encadrement du Hand Ball

à titre professionnel

à titre bénévole

au titre de vacataire

EXPERIENCES (précisez en tant que bénévole ou salarié)	ANNEE	LIEU D'ACTIVITE	FONCTION ET PUBLICS CONCERNES	MISSIONS Tâches à accomplir (ce que je devais faire)
Expérience N°1				
Expérience N°2				
Expérience N°3				
Etc.				

Avez-vous des diplômes Professionnels d'encadrement du HB ? Joindre une photocopie des diplômes :

- Titulaire du BEES 1er degré option HB OUI NON
- Titulaire du BEES 2eme degré option HB OUI NON
- Titulaire du BP sports collectifs mention HB OUI NON
- Titulaire d'une licence 3 STAPS entrainement OUI NON

Avez-vous des diplômes d'encadrement de la FFHB (diplômes fédéraux)?

Diplôme	Date d'obtention	lieu

Avez-vous (eu) des fonctions dans une association sportive ?

Fonction	Pour chaque activité indiquer : la durée / le lieu d'activité			
	club	Comité départemental	Ligue	Fédération
Président				
Secrétaire				
Trésorier				
Bureau directeur				
Comité directeur				
Membre actif				

COMPETENCES INFORMATIQUES

Utilisez-vous régulièrement l'outil informatique ? (Apporter toutes précisions que vous jugerez utiles)

Dans votre vie personnelle : OUI NON

.....

Dans le cadre de formations : OUI NON

.....

Dans votre vie professionnelle : OUI NON

.....

Savez-vous utiliser les logiciels informatiques suivant et quel niveau de compétence pensez-vous avoir ? :

Word : OUI NON

Excel : OUI NON

.....

Power point : OUI NON

.....

Autre (précisez): OUI NON

.....

Aurez-vous pendant votre formation accès facilement :

A internet : OUI NON

A un ordinateur fixe : OUI NON

A un ordinateur portable : OUI NON

SITUATION D'ALTERNANCE

Dans quelle structure pourrait se dérouler l'alternance en club ?

Nom de la structure :

Nom du Président :

N° de club : Ligue :

N° de téléphone : E-mail :

Adresse :

.....

.

Nombre de licenciés dans la structure :

Type de public présent dans la structure (jeunes, séniors, féminines, masculins, loisirs...)

.....

.....

Quel sera votre statut (salarié, bénévole, etc.) ? :

.....

.....

Avez-vous repéré un professionnel du Hand Ball, ou à défaut un bénévole, titulaire du BEES 2, ou membre de l'ETR, susceptible d'assurer les fonctions de tuteur en interne dans le club?

OUI NON

Si OUI, précisez son nom, ses coordonnées, son niveau de formation :

.....

.....

PROJET PROFESSIONNEL

A rédiger à la main

Vous souhaitez vous engager dans une formation professionnelle au DE JEPS HB:

Quelles sont vos motivations ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Qu'attendez-vous de cette formation ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est votre projet professionnel ?

.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous un projet pédagogique particulier ou des objectifs visés ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Votre approche du métier d'entraîneur / développeur de projet

1- Quelle différence faites-vous entre le métier d'entraîneur et le métier de formateur ?

2- Quelle est votre approche de la place de la compétition chez les jeunes ?

3- Quels sont, selon vous, les paramètres de la performance dans une pratique semi-intensive du Handball ?

4- Comment prenez-vous en compte (ou pourriez-vous prendre en compte) la question de la citoyenneté dans votre club, avec vos équipes ?

5- Demain, vous êtes développeur dans un club, quelles actions pourriez-vous mettre en place pour agir sur la fidélisation des 15/18 ans ?